



FOIRE DE PRINTEMPS ORGANISÉE PAR L'UCAAP A PAMPELONNE

38 ième FOIRE

le DIMANCHE 23 AVRIL 2023

Madame, Monsieur,

L'UCAAP (Association des Commerçants, Artisans, Agriculteurs de Pampelonne) organise sa grande foire de printemps le 23 avril 2023 à laquelle vous êtes invités à participer. Pour une organisation optimale des emplacements, veuillez nous retourner le bulletin de participation ci-joint avant le 16 avril 2022 accompagné des pièces à fournir.

Les dossiers complets seront prioritaires sur les emplacements en vous garantissant également votre emplacement habituel (à préciser si déjà participant).

L'heure d'arrivée est fixée à 6h00 dernier délai 8h00, les passages seront barrés ensuite pour raison de sécurité.

En espérant votre participation, recevez nos cordiales civilités.

David SZATNY
Président

Formulaire d'Inscription

NOM Prénom

Raison Sociale

Adresse Complète

Code Postal Ville

Téléphone

Mail

Produits / Articles à la vente

Métrage souhaité

Nécessité de votre véhicule sur l'emplacement oui - non

Type d'installation (parasol, camion ambulat ...)

PROFESSIONNEL Oui - Non

- SIRET (joindre K-bis récent)

- Assurance (copie)

- Copie carte d'identité du représentant de la société sur le stand

- Prix du mètre linéaire en façade : 4 euros

PARTICULIER VIDE GRENIER Oui - Non

ATTESTATION VIDE GRENIER + copie carte d'identité

- Prix du mètre linéaire en façade : 3 euros

Joindre votre règlement à votre bulletin d'inscription, si chèque à l'ordre **UCAAP**

Merci de vos doléances pour les emplacements si besoin.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Bulletin à retourner à: **UCAAP Pampelonne, Mairie 1 avenue de Thuries
81190 PAMPELONNE**

ou à Mail: **ucaap.pampelonne@gmail.com**

Téléphones: **06.80.90.03.04** ou **06.17.39.24.98**

Attestation Vide Grenier Personne physique

Le dimanche 23 Avril 2023

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le à :

Département:

Adresse:

CP:..... Ville:.....

Tél.:.....

Mail :.....

Titulaire de la pièce d'identité N:.....

Délivrée le..... Par.....

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code de commerce)
- non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (articleR321-9 du Code Pénal)

Fait à

Le / / 2023

Signature